



Saran, le 20 juin 2017

Cher(e) licencié(e), Chers Parents,

Jean-Marie Bijotat, Président de l'USM Saran Football, et l'ensemble du Comité de Direction ont le plaisir de vous convier à **l'Assemblée Générale Ordinaire de l'USM Saran Football** qui se déroulera le **vendredi 07 juillet à 19 h** au stade du Bois Joly à Saran.

Cette Assemblée Générale sera l'occasion de vous **présenter les orientations relatives au Plan d'Action 2015 / 2018** et de **récompenser lors de la remise des " Césars Saranais "** des **joueurs, des dirigeants ou des arbitres** qui se sont illustrés cette saison par leur performance sportive ou par leur exemplarité sur ou autour des terrains. Puis comme chaque année un **Bénévole du Club** sera récompensé par un **Prix offert et remis par Solange Galamont**.

À l'issue de cette Assemblée Générale **vous êtes conviés à partager le pot de l'amitié**.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

- Allocution du Président
- Rapport moral de la saison 2016 / 2017
- Orientations pour la saison 2017 / 2018
- Élection au Comité de Direction *
- Question diverses *
- Remise des « Césars Saranais » et du Prix du Bénévole

** Les candidatures pour l'élection au Comité de Direction et vos questions diverses, doivent parvenir par courrier au secrétariat du club au plus tard le 05 juillet 2017.*

Comptant vivement sur votre présence, recevez, nos salutations sportives.

Le Président de l'USM Saran Football
Jean-Marie Bijotat

✂

Je soussigné(e),

Assistera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 juillet 2017

N'assistera pas à l'Assemblée Générale Ordinaire, et donne pouvoir à

lui aussi licencié(e) à l'USM Saran Football, pour voter en mon nom sur tous les points évoqués à l'ordre du jour.

Fait à, le / /2017

Signature